

Programmes « Ateliers d'échange et de partage techniques »

Thème 1 : Contrôle sanitaire des établissements de conditionnement et de valorisation des produits de la pêche et les navires de pêche et la gestion des alertes.

Objectifs pédagogiques du thème	Contenu	Public cible	Date prévisible
<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise et échanges d'informations sur les modalités de la conduite du contrôle sanitaire et la gestion des alertes ;- Communiquer sur l'importance du respect de l'application de la réglementation sanitaire ;- Communiquer sur le suivi de la salubrité du milieu marin ;- Discuter des problèmes rencontrés lors de l'exécution des tâches des services locaux SIP ;- Mise en œuvre des projets de plan d'action SIP ;- L'activation des chantiers non encore démarrés.	<ul style="list-style-type: none">- Chiffres clés de l'activité DIP.SIP 2020;- Décortilage des textes réglementaires;- Suivi des Indicateurs de performance;- Points à développer : (Ateliers de mareyage, halles, visites régulières);- Suivi de la salubrité du milieu marin et des coquillages.	<ul style="list-style-type: none">- Chefs de services des industries ;- Cadres et agents des DPM chargés des industries de la pêche ;- Formateurs des EFM.	mai-21

Programmes « Ateliers d'échange et de partage techniques »

Thème 2 : Economie Bleue durable et planification spatiale maritime.

Objectifs pédagogiques du thème	Contenu	Public cible	Date prévisible
<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les capacités des acteurs dans le domaine de l'économie bleue;- Diffuser de la connaissance autour du concept de l'Économie bleue pour une meilleure compréhension et un meilleur arrimage avec les enjeux socio-économiques et environnementaux.	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des cadres généraux dans lesquels peut se développer une gestion raisonnée des espaces marins et littoraux (cadres économiques, écologiques, juridiques et humains) ;- Etude d'activités spécifiques qui matérialisent cette gestion raisonnée (aménagement des littoraux touristiques, pêche côtière, transports maritimes et pôles de compétitivité) ;- Méthodologie de mise en œuvre des projets à travers la gestion intégrée de la mer et du littoral et la pratique de la prospective opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none">- Délégués et chefs de service ;- Cadres et responsables du Département ;- Formateurs relevant des EFM.	mai-21

Programmes « Ateliers d'échange et de partage transversaux »

Thème 3 : Simplification des procédures administratives.

Objectifs pédagogiques du thème	Contenu	Public cible	Date prévisible
<ul style="list-style-type: none">- Répertorier toutes les procédures dans un casier central accessible depuis un point unique par l'ensemble des usagers ;- Eliminer les procédures et les pièces justificatives sans assise juridique, ou celles qui ne sont pas nécessaires à l'accomplissement d'une procédure ;- Harmoniser les modalités et les délais des procédures, notamment à travers la réduction des phases de traitement et des services opérationnels impliqués ;- Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information dans les procédures, à travers la généralisation des services en ligne.	<ul style="list-style-type: none">- Champs d'application de la loi N° 55.19;- Les principes de la loi N° 55.19;- Principes généraux- Principaux changements induits par la loi N°55.19;- Mise de œuvre de la loi N° 55.19;- Portail national de l'administration,	Cadres et responsables du Département.	jui-21

Programmes « Ateliers d'échange et de partage transversaux »

Thème 4 : Droit d'accès à l'information.

Objectifs pédagogiques du thème	Contenu	Public cible	Date prévisible
<p>L'objectif de ce module est la confirmation du droit d'accès à l'information en tant que droit fondamentale à consolider et en garantir une pleine jouissance, vu son impact dans la réitération de la confiance entre les acteurs et la contribution à la consolidation de la démocratie, de la transparence et des droits de l'Homme.</p> <p>- De plus , renforcer les capacités des participants sur les moyens de mise en œuvre du droit d'accès à l'information en tant que droit en soi, et en tant que levier de promotion d'autres droits.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Évolution du droit d'accès à l'information et ses contraintes de mise en œuvre;-Définition et évolution du droit et de son environnement;-Restriction et exceptions; -Cadre réglementaire -Dahir n° 1-18-15 du 5 Joumada II 1439 (22 février 2018) portant promulgation de la loi n° 31-13 relative au droit d'accès à l'information; -Réseaux sociaux, accès à l'information et mobilisation sociale au Maroc (Enjeux politiques et sociaux).	<p>Les membres de la Commission d'accès à l'information/ Cadres et responsables du Département.</p>	<p>jui-21</p>